



Collectif pour l'Éducation, la Culture et les Loisirs



Rapport Moral

Année 2022

Mardi 04 avril 2023

1. Rétrospectives 2022

Cette année 2022, et surtout la fin, a été marquée par la mise à jour de plusieurs documents administratifs internes à l'association, comme :

- ✓ Rédaction du projet éducatif
- ✓ Mise en place de la gouvernance collégiale avec l'accompagnement du CECL du DLA par le biais du cabinet ARKADYS et qui fait suite au précédent (suivi par le cabinet AGEDEI en 2020 pour la mise en place d'une nouvelle organisation du CA) et rédaction des nouveaux statuts et du règlement intérieur de l'association.

2. Projet éducatif

Le projet éducatif est un document qui définit les valeurs éducatives pour l'accueil des enfants mineurs. Le précédent n'était plus à jour, il fallait donc y remédier et le réécrire. Une enquête auprès des acteurs principaux du centre de loisirs a été réalisée (les enfants, les familles, les partenaires). Chacun devait se poser la question sur ce qu'est le CECL, à quoi sert-il, qu'est ce qui devrait ou non s'y trouver...

L'analyse des réponses données a fait l'objet d'un bilan et d'une rédaction finale.

Le projet éducatif a été validé cette fin d'année.

3. Gouvernance collégiale

Une nouvelle aventure commence à la fin de l'AG, puisqu'on ne parlera plus de membres du bureau mais de membres de commissions et de référents.

Les différentes commissions créées en 2021 restent les mêmes :

- ✓ Ressources humaines
- ✓ Finances
- ✓ Vie associative – Communication :

4. Divers

Concernant les camps et les animations proposées tout au long de l'année, aussi bien les mercredis et les vacances scolaires, il y a toujours un bon retour de la part des enfants et des parents. Plusieurs réunions d'information ont eu lieu au cours de l'année quelques mercredis soirs et des vendredis de fin de vacances scolaires afin de présenter le CECL aux familles adhérentes et de réaliser un recrutement de bénévoles au sein du CA.

Nous sommes constamment à la recherche d'animateurs. Des offres d'emploi sont lancées sur les réseaux sociaux, pôle emploi, ...

5. Objectifs 2023

A l'issue de cette AG qui fait suite à l'AGE :

- ✓ Rédaction de la nouvelle convention entre la CCMT et le CECL pour l'année 2023, car la précédente, qui était trisannuelle, se terminait fin 2022.
- ✓ Mise en place de la gouvernance collégiale et le changement des statuts de l'association.
- ✓ La mise en place du décalage des inscriptions

L'année 2022 a permis de se retrouver 7 fois en conseil d'administration, sans compter les réunions avec les différents partenaires, comme la CCMT, la CAF, le CLEM, l'association BGE, le cabinet ARKADYS, les Francas, ... où chaque bénévole jongle avec ses disponibilités personnelles et professionnelles.

Nous souhaitons rappeler qu'une association ne peut vivre sans bénévoles, qui sont ici essentiellement des parents d'enfants fréquentant le CECL ; et le centre de loisirs sans une équipe de salarié.es et d'animateurs, portée par une directrice, Morgane PINET, et une assistante administrative Anaïs CHAPPELLAZ, que nous avons retrouvée après son congé maternité, qui sont tout pleinement impliquées dans la vie du CECL.

ON COMPTE SUR VOUS !